

Le 23 septembre 2019

PAR COURRIEL



**Karine Charest**  
Directrice – Affaires corporatives et  
gouvernance  
Édifice Jean-Lesage  
21<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'accès à l'information C-6871**

Bonjour.

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 23 août 2019 et dans laquelle vous nous demandez :

*«... copie du ou des documents en rapport avec la construction d'une barrière à saumon, dans la rivière Mitis à l'endroit de Métis II. Il y a eu 2 barrières, installées à deux endroits différents, la première en 1983 et l'actuelle en 1996. Elles sont construites en partie sur nos terrains et en partie sur les terrains de la Cie de Pouvoir du Bas-St-Laurent appartenant à Hydro-Québec. Ceci de concert avec le Ministère de la Faune. Je désire obtenir tous les documents, ententes et permis, qui ont permis les constructions. »*

Tout d'abord, nous ne sommes pas propriétaire des barrières à saumons visées par votre demande d'accès à l'information. La barrière actuelle appartient au Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (le «MFFP»), tout comme la barrière précédente.

En réponse à votre demande, nous vous communiquons copie du bail de location entre Hydro-Québec et le MFFP (anciennement le Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec), tel que nous la détenons pour le terrain où est située la barrière actuelle.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,



Karine Charest

P. J.